

SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE : ATTESTATION PREALABLE

Cette attestation est enregistrée sous le numéro

par le titulaire des certifications NF Service & APSAD NF 367-182*

Le référentiel NF367-182 répond aux exigences de l'Arrêté du 5 janvier 2011 fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance (NOR : JOCD0928691A).

Titulaire de la certification

Nous, soussignés, entreprise titulaire des certifications NF Service & APSAD NF 367-182* pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance sous le n°

Nom (ou raison sociale)



Représentée par :



Attestation préalable d'un système de vidéosurveillance

Attestons que l'installation de système de vidéosurveillance décrite dans notre offre, conformément au cahier des charges réf. : répond aux exigences de l'Arrêté du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance (NOR : JOCD0762353A) et à ses annexes techniques (NOR : JOCD0762353Z).

Offre n°

en date du :

A

le

Signature et cachet de l'entreprise :

Cette attestation préalable ne se substitue pas à la déclaration de conformité que nous nous engageons à remettre à l'issue de l'installation du système de vidéosurveillance.

Identité du donneur d'ordre

- Secteur privé

- Secteur public

dont Défense

Nom de la personne physique ou morale bénéficiaire de l'installation :

Représentée par :

Etablissement objet de l'installation

Nom (ou raison sociale)

Lieu de l'installation



A

le

Signature et cachet de l'entreprise :

Cette attestation doit être dûment signée par l'entreprise titulaire des certifications NF Service & APSAD pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance. 1 exemplaire sera conservé par l'entreprise titulaire des certifications NF Service & APSAD pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance et 2 exemplaires seront transmis au client.



* Certifications conjointes délivrées par la CNFP, Organisme certificateur reconnu par la profession de l'Assurance - Département Certification CNFP Cert. - Route de la Chapelle Réanville - BP 2263 - F 27950 SAINT MARCEL et AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé - 93571 SAINT DENIS LA PLATRE CEDEX